SION, SAMEDI 29 DECEMBRE 1934

PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI

No 148 — 31e ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION

Téléphone No 46 — Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—. 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—

ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.

Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

N'attendez pas
au dernier moment pour commander vos
Cartes de visite
Grand choix
à l'imprimerie du journal

CARNETS DE COMMERCE
de 32 pages
0.15 l'expl., 100 expl. 10.—
En vente au bureau du journal

Incohérence

La majorité du Gouvernement passe actuellement par un mauvais quart d'heure:

Le peuple, en effet, est en train de récolter les fruits de sa politique.

Tant que l'opposition criait au danger, il pouvait la soupçonner de malveillance ou d'incompréhension, mais maintenant qu'il doit payer la note, il est bien obligé de se rendre à l'evidence.

C'est lui qui règlera les frais de l'aventure.

Enfin, il aura fallu cela pour ouvrir les yeux les plus obstinément fermés. Et pourtant l'effondrement final était bien facile à prévoir. Le Grand Conseil — tous ses rapports en font foi — l'annonçait depuis des années.

Le résultat le plus net est maintenant établi: le contribuable est écrasé d'impôts.

Directement ou indirectement — ce qui revient au même — il subit la pression du fisc avec une vaine indignation et une colère inutile.

Les recours pleuvent...

C'est le moment de lui rappeler le séduisant projet de M. le conseiller d'Etat Troillet, et qui se résume en ceci:

Une augmentation de 25 % du taux d'impôt sans passer par le peuple!

Faut-il que la majorité du Conseil d'Etat soit à bout d'expédients pour songer à celui-là!

Il y a donc un sursaut d'indignation dans la masse, et le « Nouvelliste » alarmé ne sait plus à quel saint se vouer.

En huit jours M. Haegler a changé deux ou trois fois d'opinions sur la situation présente et il se trouve en pleine incohérence.

Tout d'abord, il se posa en dictateur: « Il faut, écrivait-il, se soumettre ou se démettre » et naturellement, dans sa pensée il s'agisait d'une adhésion au programme instauré par M. Troillet, ou d'une abdication.

Cette invitation s'adressait surtout à MM. Escher et Pitteloud qui n'ont pas l'échine assez souple et l'esprit assez brimé pour admirer aveuglément le régime.

Puis, M. Haegler apprenant par nous que le fameux tribunal d'honneur ne pourrait guère apporter de solution aux conflits en suspens, il eut un mouvement d'humeur et de découragement, et il se mit à préconiser un parti d'union nationale en Valais qui serait composé de tous les hommes de bonne volonté.

On n'est pas plus naïf.

Au fond M. Haegler ne sait plus à quelle sauce accommoder le régime actuel pour que l'on puisse encore le digérer!

A quoi bon changer d'étiquette indéfiniment, si c'est pour nous servir toujours la même bouillabaisse.

Ce parti symbolique et idéal auquel M. Haegler rêvait le soir du réveillon en se pourlèchant les doigts devant une dinde aux marrons auait le piquant d'une plaisanterie imprévue et rien de plus.

Les chefs que le peuple a si souvent désavoués s'offriraient à le servir de plus belle, et tout serait à recommencer.

Mais M. Haegler le sait mieux que personne, et, abandonnant son utopie, il finit, dans son dernier numéro, par prêcher la concorde et la paix.

Tout de même il faudrait s'entendre.

M. Haegler a tort de pousser des cris belliqueux le lundi, si c'est pour convier tout le monde à se réconcilier le jeudi.

Son desarroi, ses revirements, ses supplications et ses menaces ne sont que le reflet de celles de la majorité du Gouvernement.

Tour à tour énervée ou apaisée, elle est complètement à la merci des événements qui la dominent.

M. Haegler impuissant à les commenter favorablement s'évertue à en tirer des conclusions fausses.

Par exemple, il a l'air de se réjouir qu'une unanimité d'opinions se manifeste au sein de la commission du Grand Conseil qui travaille à l'assainissement financier.

Or, cette entente est basée avant tout sur les rapports des experts Mäder et Seiler et sur les plans de M. Escher qui sont la condamnation de la politique en vigueur.

La réforme est « antitroillettiste ».

Le chef du Département de l'Intérieur aura peut-être autant d'habileté que M. Schulthess, et il se ralliera au programme élaboré par M. Escher, comme on vit le conseiller fédéral se rallier à celui de M. Musy, mais en attendant, son action dangereuse est condamnée.

C'est a lui — répliquerons-nous à M. Haegler — à se soumettre ou à se démettre.

C'est à lui a abdiquer parce que sa politique a fait fiasco.

C'est à lui à accepter la paix, et non pas à la dicter.

Sinon, qu'on en revienne à la première idée, et que le Gouvernement démissionne.

Le peuple après prendra ses responsabilités, Il dira si le Gouvernement doit continuer son œuvre inconsidérée ou changer d'attitude.

Le Valais a conscience à présent, que les grands progrès dont on lui cornait les oreilles, il les a payés chèrement et que la sagesse et la pondération ne présidaient pas à leur exécution.

Veut-on oui ou non que cela cesse?

Pour lui poser la question, il faut que le Conseil d'Etat s'en aille et que des élections nouvelles aient lieu.

Ni M. Pitteloud ni M. Escher n'y voyaient d'inconvénients, il y a quelques semaines.

La majorité du Conseil d'Etat craindrait-elle une consultation?... Alors c'est qu'elle se sentirait bien malade...

A. M.

Le Valais contre l'impôt sur les vins

On nous écrit:

Répondant à une invitation de la Chambre Valaisanne de Commerce, les représentants des autorités communales intéressées se sont réunies mercredi après-midi à Sion pour examiner la situation créée par l'impôt sur les vins. A la fin de leur séance, ils ont voté la résolution suivante:

« Les présidents de 25 communes viticoles du canton réunis à Sion, le 26 décembre 1934,

considérant que l'imposition des vins indigènes est illégale, anticonstitutionnelle et contraire aux règles fondamentales du droit public; qu'elle atteint directement les producteurs et viole ainsi les promesses formelles qui ont été faites aux Chambres; qu'elle constitue une erreur et une injustice profondes tant au point de vue économique que politique;

protestent avec énergie et indignation contre l'arrêté fédéral du 4 août 1934 et en réclament à nouveau l'abrogation.

Ils remercient sincèrement le Conseil d'Etat, la députation valaisanne aux Chambres fédérales et l'Association agricole du Valais de leur attitude et de leurs interventions en faveur du vignoble valaisan et expriment le désir qu'ils poursuivent leurs efforts pour assurer la rentabilité déjà gravement compromise de notre viticulture.

Ils décident de s'associer au mouvement que va lancer la Fédération romande des vignerons pour assurer le succès de l'initiative contre l'impôt sur les vins et se mettent à la disposition du comité qui patronnera cette action en Valais. »

L'assemblée avait entendu deux rapports de M. Jules Desfayes, Président de l'Association agricole du Valais et de M. le Juge cantonal C. Desfayes. Le premier avait exposé le point de vue des viticulteurs, le second avait donné son opinion sur le côté juridique du problème de la résistance à l'impôt.

Le dernier moment

(Corr.) Dans son message du 11 juin 1934 concernant la modification de la loi fédérale du 12 avril 1907 sur l'organisation militaire, le Conseil fédéral exprime l'espoir que ses propositions de réorganisation de l'armée, et notamment la prolongation des écoles de recrues, n'arriveront pas trop tard. A ces paroles pleines d'optimisme, il ajoute: « En raison de la période profondément troublée que nous vivons actuellement, il importe de ne pas perdre de temps jusqu'à ce que l'amélioration la plus urgente, la réorganisation de l'instruction, soit réalisée.

Or, depuis la rédaction de ce message du du 11 juin 1934, la situation politique et militaire de la Suisse s'est encore considérablement aggravée. Tous ceux qui, chez nous, suivent d'un œil attentif l'évolution de la politique internationale reconnaîtront avec nous que nous traversons une période extrêmement critique. Il serait ridicule de se laisser gagner par une peur irréfléchie mais, d'un autre côté, il faut lutter avec énergie contre une certaine indulgence manifesté par une partie de la bourgeoisie où l'on entend répéter: «Les choses finiront bien par s'arranger! » Dans différents milieux, on évite autant que possible de penser à la guerre et d'en parler. Mais il faudra quand même, finalement, reconnaître que la situation est des plus dangereuses. Il suffit d'observer l'évolution de l'état d'esprit dans les pays qui nous entourent, et les différents fronts qui y ont été constitués. La course aux armements a repris de plus belle, et l'Allemagne est en train de rétablir sa puissance militaire. Et de nouvelles alliances à but militaire avoué ou dissimulé ont été conclues ou sont à la veille de l'être.

Si nos hautes autorités déclarent sans ambages que notre armée n'est plus à la hauteur de sa tâche parce qu'insuffisamment instruite et équipée, cela signifie qu'il est urgent de prendre les mesures voulues. Nous avons le devoir de combler dans le plus bref délai possible les lacunes qui se sont creusées peu à peu durant les 16 dernières années de paix illusoire. L'heure est grave!

Par monts et par vaux

(Correspondance particulière)

Les négociations navales de Londres qui traînaient en longueur depuis des semaines et des semaines, sont tombées... à l'eau, c'est bien le cas de le dire.

Des communiqués officiels cherchent, il est vrai, à nous faire croire que ces négociations n'ont pas été inutiles.

La vérité est que nous sommes très loin d'une franche limitation navale, tout comme du fameux désarmement allemand... pratiqué à la mode Stresemann-Hitler. De plus, l'insuccès des conversations de Londres est un avertissement sérieux pour se rendre compte de ce qui va se passer à Washington, lors de la prochaine conférence, d'autant plus qu'à Tokio, le projet de dénonciation du traité de Washington est déjà chose approuvée.

***

L'arbitrage prévu au sujet du conflit du Chaco entre la Bolivie et le Paraguay semble aussi donner du fil à retordre à la S. d. N.

La Bolivie répond favorablement pour accepter par cette voie un règlement pacifique de l'affaire. Par contre, l'attitude du gouvernement d'Assomption équivaut à un rejet des recommandations de l'Assemblée.

Arrivera-t-on tout de même à assurer la cessation des hostilités, afin de pouvoir négocier une paix conforme à la raison et à la justice? Une paix surtout permettant d'espérer une époque où pourra cesser cette formidable course aux armements coûtant des milliards et des milliards. Partout, en effet, nous voyons des augmentations de crédits militaires correspondant à de continuels accroissements de forces sur terre, sur mer ou dans l'air, suivant les besoins.

***

En Yougoslavie, la situation intérieure du pays n'est pas sans subir les conséquences de la tragique disparition d'un roi qui ne se contentait pas uniquement de régner: Il savait aussi gouverner, et même fort bien.

Le Cabinet ayant démissionné, c'est M. Yevtitch qui en a reformé un nouveau, dont trois membres seulement faisaient partie du gouvernement précédent.

On peut dire que ce nouveau cabinet s'appuie surtout sur le partie d'unité nationale yougoslave et sur des organisations en dehors de toute lutte politique telles que les coopératives agraires et les nationalistes combattants de Slovénie. L'appui de la régence et du général Jivkovitch, ministre de la guerre et de la marine, voilà des garanties de bonne politique et surtout d'une concentration de toutes les forces saines du pays, y compris l'ancien parti radical. L'idée de l'unité yougoslave triomphe contre les pêcheurs en eau trouble qui travaillent sournoisement contre toute politique de paix et d'entente internationale, la seule pouvant être féconde, à savoir celle de la France avec les pays de la Petite-Entente et de l'Entente balkanique. Le fait que le chef de l'ancien parti paysans croate, Matchek, a été amnistié, prouve aussi un apaisement bon à signaler.

***

La fin de cette année 1934 serait certes moins sombre si décidément les négociations franco-italiennes se poursuivaient d'une façon plus rassurante, plus encourageante. Leur lenteur n'est pas sans répandre une certaine nervosité dans le monde diplomatique.

Il est prudent en pareil cas de n'avancer que lentement si l'on tient à aboutir à quelque chose de sérieux et de durable. Ce qu'il ne faut surtout pas oublier, c'est que depuis les traités, la France et l'Italie n'ont plus eu de sérieuses négociations entre elles, si bien que beaucoup de différends, plus ou moins sérieux, se sont accumulés au point de devenir de vraies difficultés. Pour les résoudre, il faut du calme, de la patience, permettant aux négociations actuelles de prendre une tournure pratique. Il ne faut surtout pas que de vastes problèmes touchant la Libye ou la Somalie, l'Autriche et toute l'Europe centrale ou orientale, soient trop vite, ou mal étudiés, de façon à ce que l'accord soit mal réalisé et puisse froisser des amis dont les susceptibilités ne sont certes pas à négliger.

Il faut surtout que l'Italie soit mieux pénétrée du danger allemand, danger qui nous menace tous, autant peut-être qu'en 1914. Sans une étroite collaboration des anciens alliés, rien de stable ne sera jamais possible. Chacun a pu facilement constater, par exemple, combien le problème de la Sarre a vite pris une tournure moins menaçante dès que pareille collaboration s'est manifestée franchement entre Londres et Paris.

En se joignant à pareille œuvre, l'Italie aura contribué au maintien et à l'organisation de la paix. Une bonne entente entre Rome et Paris favorisera une organisation politique et économique durable de l'Europe centrale. Il faut que tous ces pays aient la garantie de leur sécurité et que la paix soit enfin mise à l'abri de toute mauvaise surprise que le réarmement massif de l'Allemagne fait toujours craindre. Une collaboration réelle entre Londres, Rome et Paris, voilà la seule réalité pratique pouvant commander une saine évolution de la politique européenne assoiffée de paix.

Il faut que cette réalité soit autre chose qu'un beau rêve; il faut surtout que les morts de la grande guerre n'aient pas fait le sacrifice de leur vie pour qu'un nouveau 1914 surgisse encore une fois brutalement du cerveau d'un fou ou d'un criminel!

Alexandre Ghika.

En cas de douleurs rhumatismales dans les articulations et les membres, comme contre les maux de tête, les comprimés Togal ont prouvé leur efficacité excellente. Puisque des milliers de médecins ordonnent le Togal, vous pouvez, vous aussi, l'acheter en toute confiance. Sans effets nuisibles. En vente dans toutes les pharmacies en Suisse et à l'étranger. — Prix Fr. 1.60.

Pour nos stations de montagne

(Corr. part.) Tous les fervents du sport prêtent une oreille attentive au reporter de Suisse romande et de Suisse alémanique qui nous donnent tous les jours à 12 h. 30 les pronostics du temps.

Il y a quelques jours, le reporter de Suisse romande annonçait dans ses prévisions du temps:

« Neige abondante sur les hauteurs, temps couvert presque sur toute la Suisse. Au Tessin, ciel clair!!! »

En Valais, nous avions aussi un ciel parfaitement clair, mais la radio ne l'annonçait pas, hélas!

C'est à ce sujet que je me permets d'émettre une suggestion dont pourraient tirer parti les bureaux de renseignements de nos stations de montagne tels: Montana, Crans, Zermatt, Morgins, Evolène, Mayens de Sion, etc.

Nous jouissons en Valais, à cette époque, d'un climat et d'un soleil que ne connaissent pas nos amis confédérés des cantons romands et alémaniques.

Pourquoi ne profiterions-nous pas de nos avantages?

Ne serait-il pas heureux que, d'entente entre eux, les bureaux de renseignements de nos stations alpestres fissent annoncer par la voix de la radio, un commentaire des prévisions du temps concernant spécialement le Valais?

L'attention serait retenue par la voix de la radio qui annoncerait par exemple: «En Valais, ciel clair, neige abondante. — Le président du Conseil de tel ou tel pays est arrivé à l'Hôtel Rhodania à Crans, accompagné de son secrétaire particulier. Il a suivi avec intérêt les concours de ski organisés par le bureau d'initiative de Crans. Le prince de «Z» et sa suite feront un long séjour à Zermatt. Le célèbjre écrivain «Y» se repose dans les confortables hôtels de Montana. »

D'autre part, les Revues du Haut-Valais (imprimerie de Viège), de Montana sont envoyés à titre gracieux sur simple demande. Ces revues vous documenteront par des articles, photos multiples, panoramas, programmes des festivités sportives, bals, attractions, etc. Ces revues sont distribuées aussi gratuitement dans toutes les agences de voyage de Suisse et de l'étranger.

J'imagine qu'une réclame de ce genre encouragerait bien plus de personnes à venir jouir d'un climat et d'un soleil radieux qui rendent plus joyeux tous les ébats sportifs!

Pendant la période la plus favorable pour nos stations de montagne, la voix de la radio pourrait se faire entendre à Londres, Paris, Amsterdam. Elle faciliterait pour nos hôtels la reprise des affaires et leur redonnerait un peu de cette vogue qu'ils ont connue dans des temps plus propices.

A. d. M.

A nos amis

Plusieurs amis de la « Feuille d'Avis du Valais » nous ont envoyé durant ces jours derniers, des abonnés nouveaux.

L'administration du journal les a récompensés en leur faisant un cadeau utile consistant en une série d'outils: rabot, vilbrequin, appareil complet à souder, scies, etc. etc.

Toutes ces personnes ont été enchantées de ce cadeau et nous ont promis de récidiver.

Avis aux amateurs.

Abonnez-vous à la Feuille d'Avis du Valais

Tous les abonnés à la « Feuille d'Avis du Valais » qui ont payé leur abonnement pour 1935 et rempli le bulletin d'adhésion à l'assurance sont assurés pour des sommes qui s'élèvent à

500 fr. pour le cas de mort, et

1000 fr. pour le cas d'invalidité permanente et totale.

L'assurance est valable pour l'abonné et son conjoint.

UN EXEMPLE

Le printemps dernier, M. Dominique Filliez, de Salins, fut attaqué par son taureau.

Grièvement blessé, il succomba quelques jours après l'accident.

Sa famille toucha une somme de 500 francs.

S'abonner à la « Feuille d'Avis du Valais », c'est donc assurer à sa famille une indemnité en cas d'accident grave.

CANTON DU VALAIS

LA MISSION A SAVIESE

(Corr. part.) Le Rd Curé de Savièse a une âme d'apôtre. Après avoir, au-dessus des rivalités de famille et des partis politiques, créé l'union des cœurs pour la construction de l'église, ce monument qui proclamera aux générations futures la foi et le dévouement des Saviésans et de leurs autorités, en 1934, M. le curé Jean a voulu sceller cette union par une mission.

Le soir de Noël, plus de 2000 paroissiens emplissaient la maison de Dieu pour entendre le premier sermon de la Mission, prêchée par notre compatriote, le Rd Père Dorsaz, l'éminent orateur sacré qui emporte les foules par son éloquence et ses confrères de l'Ordre des Rédemptoristes: le Rd. Père Boitzi, de Troistorrents et le Rd Père Berger.

La robuste population de Savièse qui, à travers les siècles a donné tant de preuves d'attachement à Dieu et à la patrie, sortira de cette Mission, (qui durera deux semaines) fortifiée dans ses sentiments religieux.

Ce sera la seule récompense qu'ambitionne le dévoué pasteur de la paroisse.

NOCES DE DIAMANT

Les époux Andereggen-Wyden ont célébré ces jours derniers leurs noces de diamant. Tous deux sont encore en parfaite santé.

M. Andereggen-Wyden exerçait naguère le métier de boulanger.

STATISTIQUES MÉDICALES INTÉRESSANT LE VALAIS

(Corr. part.) Le dernier numéro (51 du 22 décembre 1934) du Bulletin officiel du Service fédéral de l'hygiène publique nous donne les renseignements suivants touchant notre canton:

En date du 8 Décembre 1934, le nombre des Valaisans malades, en traitement dans les hôpitaux, était de 96, dont 26 étrangers à la localité. Du 2 au 8 Décembre, il y a eu 29 admissions (5 accidents, 10 cas non déterminés, 1 malad. syst. nerv., 2 malad. org. circulat., 4 appendicites, 5 tubercul. dont 4 pulmon., 1 poliomyélite aiguë, 1 diphtérie).

Les cas de maladies transmissibles signalés pendant le mois de novembre 1934, sont: 1 varicelle, 2 scarlatine (en outre, épidémie, sans indication du nombre des cas), 4 rougeole, 7 diphtérie, 3 tuberculose.

Les cas de maladies transmissibles signalés du 9 au 15 Décembre 1934, sont: 4 rougeole à Ardon, 4 diphtérie, dont 3 à Sion et 1 à Sierre; épidémie de rubéole à St-Nicolas, sans indication du nombre des cas.

***

En Suisse, la régression considérable du goître est attribuée avant tout à l'amélioration des conditions hygiéniques et économiques. Cependant, une enquête récente a montré que dans certains villages de Zurich et d'Argovie, particulièrement goîtreux, il n'y a aucun changement à cet égard depuis 20 ans. Ce fait indique l'importance de certains facteurs goîtrigènes locaux. On a même remarqué en Suisse qu'il y avait dans des villages, des maisons, et même des logements à goître.

Une enquête de grande envergure se fait à ce sujet en Roumanie où le goître est très fréquent dans certaines régions (Sibin, en Transylvanie, Ceremus, en Bukowine, etc.) La fréquence du goître est en raison inverse du bien-être.

A. Gh.

Un grand film tourné en Valais

La Séparation des races

AU CINEMA LUX

La production cinématographique est généralement si lamentable, et les films que la censure autorise à passer en Valais si décevants que la critique en est désarmée. Et pourtant, de loin en loin, une œuvre intéressante apparaît sur un écran, et c'est alors un plaisir de la signaler.

Ainsi, le directeur du Cinéma Lux passe actuellement la «Séparation des races».

Ce film, tiré du roman de C. F. Ramuz, avait été baptisé «Rapt» pour mieux frapper l'imagination du badaud. Avec un bon goût louable, on a rétabli l'ancien titre et l'écrivain en sera certainement heureux.

Pourquoi n'aurait-on pas choisi le mot séquestre ou enlèvement, pendant qu'on y était!

Mais ne chicanons pas sur un point de détail et puisqu'une erreur a été réparée, il suffit de s'en réjouir.

On dit que M. C. F. Ramuz a été déçu par la projection de son œuvre à l'écran, en dépit de la conscience et du talent de ses collaborateurs.

Nous le croyons sans peine.

Son récit a été modifié — avec son consentement — et il n'atteint plus à la grandeur tragique.

Le drame âpre et vigoureux de la «Séparation» est devenu une histoire incohérente et rarement émouvante.

Il faut signaler le fait comme extrêmement rare et curieux au cinéma: le metteur en scène a péché par excès de bonne volonté.

C'est le défaut capital de sa tentative: il s'est montré trop artiste.

Les paysans primitifs qu'avaient campés Ramuz sont devenus des cérébraux dont chaque attitude est scrupuleusement étudiée et savamment dosée.

L'esprit est séduit par l'art subtil du metteur en scène — un artiste intelligent et délicat — mais le cœur n'est pas pris.

La beauté, il l'a créée artificielle au lieu de la sortir à l'état brut du sol et de la race et son effort — répétons-le — est méritoire et beau, mais il nous laisse froid

Dieu sait pourtant si Karsanoff connaît son métier!

Par exemple, il considère avec raison le cinéma comme un art visuel et c'est ainsi qu'il réduit au minimum l'intervention du langage.

Il peut se baser sur le grand enseignement de Chaplin dont le pouvoir de suggestion paraît vraiment génial, mais en voulant trop bien faire, hélas! Kirsanoff est devenu obscur.

Tout le début de son histoire en est décousu: la sobriété des moyens d'expression au lieu de frapper le spectateur, finit par l'égarer.

Il y a trop d'effets dans ce film, aussi bien dans la mise en scène ou l'interprétation que dans la partition musicale.

Sans doute, Arthur Honegger a donné le plus incisif commentaire à l'œuvre et le plus compréhensif, mais avec trop de recherches. Il en résulte une impression de monotonie et parfois d'agacement.

Une phrase musicale intervient, toujours la même aussitôt que le charme envoûtant de la femme opère, et si cela semble ingénieux au début, on s'aperçoit bientôt que cet artifice est facile.

De même on a voulu nous montrer la marche à la fois rythmée et souple du paysan. Malheureusement on l'a fait avec trop d'insistance et M. Kirsanoff en voulant échapper aux vieux poncifs, est bien près d'en inventer de nouveaux qui ne sont pas meilleurs.

Si ce parti-pris d'originalité nuit à l'action, à l'interprétation, à l'unité de l'œuvre, et à sa valeur humaine, il permet des tableaux isolés qui sont merveilleux de science.

Et c'est pour cela que ce fameux «Rapt» est tout de même un film de premier ordre.

Kirsanoff a des qualités de peintre et il sait mettre en valeur les mouvants reflets de l'eau ou les vibrations de la lumière.

En outre, il connaît les ressources insoupçonnées de la prise de vues.

La course éperdue des paysans vers leur village en feu est un morceau saisissant par ses raccourcis, son évocation rapide et sa brièveté frappante.

Il y a dans ce film deux moments splendides:

Le bal champêtre animé par notre excellent Lamon, et l'incendie.

Le premier d'un bon réalisme, est traité sans chiqué, dans l'atmosphère et le mouvement désirables.

Le second permet à Kirsanoff d'accumuler sur des plans divers de bouleversantes images.

Sans doute on est navré de voir l'action sombrer dans le mélodrame, et C. F. Ramuz a dû tiquer, mais M. Kirsanoff fait du Grand Guignol avec tant d'art qu'il a droit au pardon.

Et puis Honegger relève admirablement le «scénario» de sa musique ensorcelante.

Par ailleurs, Kirsanoff n'est pas insensible à la poésie du Valais, et Lens se reconnaîtra dans sa vie heureuse et paisible admirablement transposée à l'écran.

Si «Rapt» est décevant dans son ensemble, il est harmonieux dans ses détails. Cela lui confère une valeur rare, à laquelle on doit rendre hommage.

Que dire, à présent, de l'interprétation?

Si le film n'a pas l'accent du roman, la faute en incombe, avant tout, à Dita Parlo qui n'a rien compris à son rôle. Elle joue en cabotine indolente, inexpressive et fade et l'on peut penser d'elle en certains bureaux de rédaction, ce qu'on voudra, nous la trouvons quelconque.

L'étrangère étant sans talent, l'histoire en est moins intelligible, et Dita Parlo en porte à coup sûr la responsabilité.

Sa mimique est fausse, apprêtée, uniforme et sans intérêt. Nous n'avons pas lu sur son visage une expression vraie.

Que cette femme insignifiante ait jeté le désarroi dans tout un village et dressé les gens les uns contre les autres, voilà qui n'a rien de vraisemblable.

Et cependant, Dita Parlo avait un rôle en or, le meilleur de la distribution qui en comptait de difficiles.

Elle l'a donné sans subtilité, sans esprit, sans nuance.

Tout ce qu'elle a pour elle ce sont ses bras, ses jambes et ses épaules. Seulement elle a tort de nous les montrer au détriment de la logique.

Enfermée, à la merci d'un homme exaspéré de désir, elle en a peur et reste à moitié dévêtue.

Pour l'intelligence du récit, la vérité du personnage, le respect de l'action, Dita Parlo aurait dû prendre au moins la précaution de se couvrir.

L'œuvre eût gagné dans plus de réalisme un peu de beauté simple.

Les autres acteurs sont bons, bien qu'ils aient tendance à la charge.

Il faut mettre hors de pair Mlle Nadia Sibirskaja dont le jeu sobre, émouvant, direct, rendit parfois son véritable accent à l'œuvre. En dépit d'un grimace excessif, elle mit tout son cœur dans ses yeux.

Voilà un début éclatant.

Le crétin est étonnant de vérité et si le metteur en scène a jugé bon de recourir à lui un peu trop souvent, c'est qu'il tenait un personnage exceptionnellement doué.

Les habitants de Lens se découvriront avec un sourire amusé sur l'écran, et ils constateront qu'ils y font bon visage.

Enfin, Ramuz lui-même y apparaît un court instant parmi les paysans attroupés, tout heureux de leur apporter cet encouragement.

Il faut donc voir « La Séparation des races ».

En dépit de ses imperfections et de l'insuffisance de la vedette principale, ce film est, en effet, supérieur à la production courante, et s'il fallait résumer nos griefs et nos éloges dans une phrase lapidaire, nous dirions ceci:

Il est trop bien fait. *A. M.*

Dans la ville aux Arcades

(Corr. part.) Berne est le prototype de la vieille cité helvétique. Ses anciennes rues à arcades, ses portes monumentales, ses fontaines historiques, ses vieux édifices et sa fosse aux ours, lui donnent une originalité qu'on ne rencontre pas au même degré dans les autres villes suisses, Fribourg exceptée. Elles perpétuent, ces deux sœurs voisines, à travers les siècles, le souvenir des glorieux ducs de Zaeringen.

C'est la veille de Noël; l'animation est intense dans la ville fédérale où affluent les populations des grandes agglomérations de la périphérie, gros villages cossus que la métropole englobera un jour, à l'instar de Zurich.

Dans les arcades, c'est la cohue; c'est un flot humain qui déferle entre les boutiques des marchands d'oranges et les fastueuses vitrines des grands magasins de nouveautés, de pâtisserie et de charcuterie. Jamais, dans ce milieu où s'aiguisent toutes les tentatives, on croirait que la crise sévit avec une intensité qu'on se plaît, il est vrai, à dramatiser.

Il y a cinquante ans, Berne était une petite capitale de septante mille habitants; aujourd'hui, elle en a cent vingt mille, et peut se ranger au nombre des grandes villes de Suisse. Ses nouveaux quartiers sont magnifiques; ils ont des artères larges, rectilignes, et des maisons de riche allure bourgeoise, à l'architecture élégante et sobre.

Ce sont ces deux visages si différents, et tous deux si sympathiques de la ville fédérale, qui plaisent à l'étranger qui la visite et qui y revient souvent, pour y étudier le caractère particulier à deux époques si éloignées, à tous égards, l'une de l'autre: le moyen-âge et les temps modernes.

Ceux qui rêvent de détruire, chez les peuples, ce qui en fait la grandeur et la prospérité, les Sans-Dieu, ont dû, la soirée de Noël, se rendre compte de l'inutilité, de l'insuccès de leur espoir démagogique. De toutes les parties de la terre, de l'Orient à l'Occident, la radio nous a apporté les échos lointains et touchants du culte immortel de la naissance du Christ. Partout, dans les églises, des hymnes d'une émouvante beauté, ont salué la naissance du Sauveur du monde; des millions de fidèles ont suivi avec enthousiasme les pieuses cérémonies de la messe de minuit, et par une participation peu commune, ont voulu protester devant Dieu contre les persécutions religieuses, contre les énergumènes qui ont fait de la Russie, du Mexique et de l'Espagne, des terres de misère, de boue et de sang.

Rien, en ce jour à jamais solennel, ne pouvait réjouir davantage le cœur du chrétien que ces admirables manifestations de fidélité au Christ et à sa doctrine; elles sont un vigoureux réconfort pour les âmes abattues, qui pouvaient craindre un moment une hérésie mondiale, par contamination. La nuit de Noël, la puissance divine s'est révélée aux hommes, et plus que jamais, sous les voûtes des cathédrales comme sous le chaume et dans les palais, n'ont retenti avec plus de foi, de douceur et d'espérance les sublimes paroles du cantique: Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. *D.*

La réorganisation des services de l'Etat

On nous écrit de Viège:

Le «Walliser-Bote», organe officiel du parti conservateur haut-valaisan, publiait récemment une série d'articles aussi objectifs qu'intéressants sur la réorganisation des services de l'Etat. L'auteur de ces articles passa en revue tous les départements et émit des idées neuves à ce sujet.

Pour le Département des Travaux publics il proposait la réduction du nombre d'employés et la réunion de tous les services techniques sous la direction d'un même chef de service.

Ce projet ne plut pas à quelques employés du Département des Travaux publics, et M. de Cocatrix, chef du département, envoya à la rédaction du Walliser-Bote» une lettre accompagnée d'un projet élaboré par ses sous-ordres dont voici la teneur:

Sion, 14 décembre 1934.

A la Rédaction du « Walliser Bote »
Viège.

Monsieur le Rédacteur,

Nous lisons dans le No 99 de votre journal des propositions pour la réorganisation du Département des Travaux publics. Dans le but de mieux renseigner vos lecteurs, et d'étendre plus loin les économies suggérées par votre correspondant, nous vous prions de bien vouloir reproduire le communiqué ci-joint.

Agréez, M. le Rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signé): **de Cocatrix.**

Nous avons examiné soigneusement les suggestions du No 99 du «W.-B.» pour la réorganisation du Département des Travaux publics et les économies à réaliser.

Cependant, lorsqu'on décrit une organisation existante, on devrait s'en tenir à la réalité et ne pas avancer des chiffres nettement imaginaires.

Notre premier devoir est donc de rétablir les faits: Au Département des Travaux publics travaillent actuellement 4 techniciens, et non 3; le nombre des voyers n'est pas de 10, mais de 5; la somme portée au budget pour les salaires du personnel technique, indemnités de voyage comprises, est de fr. 131,776, et non de fr. 153,160; dans la section des routes de montagne, il n'y a pas seulement 1 ingénieur, comme vous le dites, mais à cet ingénieur sont adjoints 2 techniciens.

Après ces quelques rectifications, nous n'avons pas l'intention d'entamer une discussion au sujet des travaux que votre article représente comme n'étant pas surveillés rationnellement, mais d'une façon défectueuse, ce qui revient à dire que le personnel ne fait pas son devoir. Nous trouvons cependant curieux que, alors que vous prétendez que les travaux sont mal exécutés et mal surveillés, vous proposiez seulement une diminution des employés. A votre place, nous proposerions plutôt de supprimer tous les employés et de ne laisser au Département des Travaux publics que:

1) Le chef du département, qui est indispensable pour les relations avec les diverses administrations et avec les autres membres du Conseil d'Etat.

2) Un ingénieur, dont la mission serait d'inspecter les chantiers et de faire des propositions pour les subsides demandés par les communes. Pour la préparation des projets et la surveillance des travaux, il va sans dire qu'on les remettrait à n'importe quel bureau privé, uniquement par raisons d'économie.

Pour la correspondance et les relations avec le Département fédéral de l'Intérieur, la Direction générale des postes, la Direction des C. F. F., les administrations communales et les spécialistes de la route, pour les diverses demandes à faire et pour la statistique, nous croyons qu'il serait utile de conserver une dactylo.

Le personnel du Département des Travaux publics serait ainsi réduit, en tout et pour tout, à 3 unités, et nous admettons que l'on obtiendrait, de cette façon, le maximum d'économies; l'économie théorique sur le personnel seul serait de 146,188 fr., ce qui, par ces temps de crise, constitue une somme non négligeable.

Employés du D. T. P.

Dans le numéro de hier, le «Walliser-Bote» répond assez ironiquement à M. de Cocatrix et à ses employés. Il s'étonne tout d'abord qu'en un moment aussi grave, les hommes responsables des affaires publiques puissent prendre la paternité d'un projet aussi ridicule qu'insensé. D'autres occupations plus importantes devraient préoccuper les conseillers d'Etat.

Puis il décrit le rôle de poids mort que joue M. de Cocatrix dans la balance du Gouvernement. Etant l'arbitre de la situation, puisque MM. Troillet et Lorétan se sont ligués contre MM. Escher et Pitteloud, le chef du Département des Travaux publics tient dans ses mains les destinées du pays.

Le «Walliser-Bote» termine son article en demandant à M. de Cocatrix s'il ne serait pas indiqué de supprimer l'art. 1er du projet présenté par les employés pour réaliser encore plus d'économies.

Grandes pépinières
de vignes américaines
Marc RODUIT & Cie, Leytron
Téléphone : Leytron 41.533, Fully 62.014
Diplômé d'honneur de la Fête des Vendanges
Pépinières à Leytron et Fully
Martin BRIDY - Représentant

CANTON DU VALAIS

NOUVEAUX CHEMINS DE FER DE MONTAGNE ET FUNICULAIRES

La Ligue suisse pour la protection de la nature, qui depuis des années mène contre d'inutiles chemins de fer de montagne, une campagne qui rencontre un intérêt toujours plus vif dans le peuple, les associations alpines et mêmes les principaux milieux touristiques, vient d'adresser au Conseil fédéral une pétition demandant que les conditions prévues pour l'octroi de concessions soient rendues plus sévères. Aux trois conditions (besoin économique — rentabilité — non concurrence à une autre entreprise de transport) posées par le Conseil fédéral dans sa réponse à la petite question de M. Polar, il conviendrait d'en ajouter une quatrième: ne pas porter atteinte à la beauté des sites et du paysage.

Au cas ou en vertu des conditions précitées, l'autorisation de réaliser un nouveau projet de chemin de fer peut être accordée exceptionnellement, il y aurait lieu en outre de stipuler que le concessionnaire devra prélever, sur le bénéfice net éventuel, une somme déterminée pour la protection des sites, cela à titre de compensation pour les graves atteintes que comportera la construction de la ligne, à la majesté de la nature et plus particulièrement des montagnes.

En outre, une modification fondamentale de la procédure de concession est proposée, en ce sens que l'autorité compétente devra être saisie de la situation financière de la future ligne avant qu'elle s'occupe du projet élaboré. Cette procédure aura pour effet de réduire notablement le nombre des concessions et de prévenir toute désillusion inutile. Il y aura lieu également de tenir compte du pittoresque des sites dans l'octroi de subventions fédérales pour les téléphériques construits pour des raisons d'ordre économique, mais qui transportent aussi des personnes.

La pétition déclare enfin que les demandes de concession pour les nouveaux chemins de fer de montagne, les funiculaires et téléphériques devraient être à l'avenir soumises pour examen à la Ligue suisse pour la protection de la nature, à la Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque et aux grandes organisations alpines, aussi longtemps que la création de l'office fédéral pour la protection de la nature et des sites pittoresques, préconisée par les associations précitées dans la résolution d'Olten, en 1932, ne sera pas devenue effective.

EN L'HONNEUR DE M. COUCHEPIN, Président du Tribunal féderal

(Corr. part.) Le Valais tout entier se préparait à fêter dignement l'élection de M. Couchepin à la présidence du Tribunal fédéral, honneur que notre canton revêt pour la première fois. Sans distinction de partis politiques et de langues, les Valaisans seraient venus en grand nombre acclamer le distingué magistrat. Mais ce dernier, éprouvé, l'automne dernier, par deux deuils successifs, a exprimé le désir que cette manifestation soit modeste.

Elle aura lieu le 6 janvier, à 11 h. 30, sur la Place centrale de Martigny-Bourg.

Des discours seront prononcés par le représentant de Martigny-Bourg, par M. Delacoste, président du Grand Conseil, et par M. Couchepin. Sur le désir de M. Couchepin, il n'y aura pas de cortège.

Après la manifestation, les officiels invités se réuniront à l'Hôtel des trois Couronnes.

AU TRIBUNAL FEDERAL

(Inf. part.) M. le lt.-colonel Morand, ancien président du Grand Conseil, a été nommé par le Tribunal fédéral juge d'instruction suppléant fédéral.

Nous félicitons le sympathique et distingué président de Martigny-Ville pour cet honneur.

POUR LE PLEBISCITE DE LA SARRE

(Corr. part.) M. Henry, président de la commission du plébiscite, a engagé 950 agents pour diriger les opérations électorales dont 350 Suisses, 350 Hollandais et 250 Luxembourgeois.

En plus des personnalités valaisannes déjà citées il y a quinze jours, nous apprenons que MM. les députés Gaspard de Stockalper et Théo Schnyder ainsi que M. le notaire Jacques de Riedmatten, fonctionneront aussi comme présidents des bureaux électoraux.

Sur les 950 agents, 150 seront employés à Sarrebruck et les autres répartis dans les différentes localités de la Sarre.

Les 350 sujets suisses se rassembleront à Bâle le 10 janvier et un train spécial les amèmera de là à Sarrebruck où ils devront prêter serment devant la commission du plébiscite.

LA SAISON D'HIVER EN VALAIS

(Corr. part.) Malgré la crise, la saison d'hiver pour nos stations de montagne s'annonce sous un aspect réjouissant.

A Crans, tous les hôtels sont remplis et les villégiaturants ne peuvent assez admirer l'incomparable panorama qui se déroule devant leurs yeux. La neige est bonne et les lacs sont transformés en magnifiques patinoires.

A Loèche-les-Bains, les hôtels sont également remplis. Grâce à sa topographie, cette station a le privilège d'avoir une neige abondante et excellente et les sportsmen ont la joie de pouvoir se tremper après les exercices, dans les piscines d'eau thermale.

Zermatt, la reine des Alpes, connaît cette année un succès jusqu'à ce jour inconnu. La direction a dû ouvrir un hôtel en plus qu'il était prévu et les pentes du Riffelboden sont sillonnées par les traces des intrépides skieurs.

LE SPORT A SALVAN

(Comm.) Le Ski-Club de Salvan ne pourra pas organiser son concours pour le 30 courant. Ce concours sera renvoyé au 20 janvier 1935 et comportera:

A) Une course de fond (Challenge Ski-Club) ouverte aux seniors et juniors. Classement par équipes et individuel.

B) Une course de vitesse (Challenge du Chemin de fer Martigny-Châtelard) pour seniors et juniors. Classement individuel.

Outre les challenges, de nombreux et beaux prix récompenseront les coureurs.

Nous tenons à témoigner ici notre reconnaissance aux personnes généreuses qui nous ont offert des prix et tout particulièrement à la Compagnie du Chemin de fer Martigny-Châtelard pour son superbe challenge.

Chers collègues skieurs, réservez la journée du 20 janvier 1935 pour venir fraterniser avec vos amis de Salvan. Certainement vous ne serez pas déçus, car Salvan vous réserve bon accueil et fera l'impossible pour vous procurer une agréable journée.

Le Comité.

UN RECOURS CONTRE LE TAUX D'IMPOT

Un recours a été déposé au Conseil d'Etat par 40 citoyens de Rarogne, contre le taux d'impôt communal pour 1934, fixé au 20 pour mille.

Chronique Locale.

REPONSE A UN PAYSAN

(Corr. part.) Dans le dernier numéro de la «Feuille d'Avis», un paysan s'élève contre le discours prononcé par M. Dellberg sur la Place du Midi, à Sion, et saisit cette occasion pour reprocher au député socialiste la pension qu'il touche comme ancien employé des postes.

Nous ne partageons pas les opinions politiques de M. Dellberg, mais nous sommes étonnés que l'on puisse profiter d'un de ses discours pour atteindre indirectement tous les employés des postes.

Que ce paysan sache bien que les pensions payées aux anciens fonctionnaires des postes ne sont pas très élevées, et que ces pensions ne sont en grande partie q'une restitution des sommes que les fonctionnaires ont eux-mêmes versées pendant leur vie.

De tous les fonctionnaires fédéraux, cantonaux et communaux, ceux des postes ont certainement les salaires les moins élevés.

D'autre part, si les anciens conseillers fédéraux et les hauts fonctionnaires touchent des retraites de 9 à 14,000 fr., même après 12 ans, de travail, les petits employés sont en proportion moins avantagés.

Au lieu de creuser un fossé entre le paysan et le fonctionnaire, le rôle de tout citoyen devrait être au contraire de chercher un terrain d'entente, car la grande majorité des fonctionnaires postaux du Valais sont issus de la classe paysanne. Il est donc ridicule d'opposer la situation du paysan à celle du fontionnaire. *X.*

POUR LES SKIEURS

(Comm.) Dimanche 30 décembre, messe à 9 h. à la Chapelle d'en-haut. Départ des cars à 7 h. 30 et à 9 h. S'inscrire chez M. O. Titze ou chez M. Richemont.

AVIS AU PUBLIC

Les bureaux de l'Etat seront fermés le 31 décembre courant, veille du Nouvel-an.

SERVICE RELIGIEUX
le 30 décembre

A la cathédrale. 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30 et 7 h. 30, messe basse. 7 h. messe basse, sermon français. 8 h. 45, messe basse, sermon allemand. 10 h. grand'messe, sermon français, Te Deum, bénédiction. 11 h. 30, messe basse, sermon français.

Le soir. 4 h. vêpres. Pas de bénédiction.

EGLISE REFORMÉE EVANGÉLIQUE DU VALAIS, PAROISSE DE SION

Dimanche 30 déc. 9 Uhr 45, Gottesdienst. 31 décembre: A 22 h. 30, réunion de Longue-Veille au Temple. Mardi, 1er Janvier: 9 h. 45, Culte.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche 30 décembre: Allet.

DANS LES SOCIÉTÉS

Ski-Club Sion

Dimanche prochain, course à la Becca de Nendaz, région de toute beauté que tous les skieurs se doivent de connaître. Les débutants sont admis. Inscription jusqu'à sameda à midi à la bijouterie Titze, tél. 2.10. Départ 7 h. 15, dîner tiré des sacs.

Miroirs incassables.

Mesdames, si vous encaustiquez vos parquets et vos meubles avec **CRISTAL** à l'eucalyptus, ils feront concurrence à vos miroirs. Ce sera pour la plus grande joie de vos filles... **CRISTAL** fait réellement briller comme un miroir qui ne se brise jamais et n'apporte que du bonheur.

Demandez à votre fournisseur:

CRISTAL: ½ kg. = fr. **1.50** 1 kg. = **2.70**
LAKDOR: » = fr. **1.—** » = **1.90**
Lactina Suisse Panchaud S. A., Vevey

Pour le bal
Beaux richelieux vernis pour Messieurs, **14.80, 17.80**
Souliers soie pour dames **7.80, 9.80**
Chaussures Mariéthod, Grand-Pont

Ecoles de recrues et cours de répétition en 1935

Le Département militaire fédéral a approuvé le tableau suivant des cours d'instruction pour 1935:

Ecoles de recrues

Infanterie. — Pour la 1re division, une école de recrues aura lieu à Lausanne du 20 février au 27 avril pour les recrues fusiliers et carabiniers et à Genève pour les recrues mitrailleurs; une autre, du 4 septembre au 9 novembre, pour les recrues fusiliers et carabiniers à Lausanne, et pour les recrues mitrailleurs à Yverdon.

Cavalerie. — Ecole de recrues du 8 janvier au 9 avril, à Aarau, pour les recrues dragons des cantons de Vaud, Genève, Valais, Neuchâtel, Fribourg (recrues de langue française et allemande), Berne (toutes les recrues de langue française et 1/10 des recrues de langue allemande), Soleure; pour les recrues mitrailleurs des cantons de Vaud, Genève, Valais, Neuchâtel, Fribourg, Berne (toutes les recrues de langue française et le tiers des recrues de langue allemande) et Soleure.

Artillerie. — Du 8 février au 25 avril, à Bière, pour les recrues des régiments d'artillerie de campagne 5 et 6; du 26 avril du 11 juillet, à Bière, pour les recrues des régiments d'artillerie de campagne 1 et 2; du 10 juillet au 3 octobre, à Sion, pour les recrues de l'artillerie de montagne; du 26 avril au 11 juillet, à Dailly, pour les recrues des groupes d'artillerie de forteresse 1 et 2.

Troupes d'aviation. — Ecole de recrues du 20 mars au 4 juin, à Dubendorf, pour toutes les recrues de langue française et italienne, ainsi que pour le quart des recrues de langue allemande.

Ecoles de cadres

Infanterie. — Ecoles de sous-officiers: les appointés et soldats convoqués à l'école de sous-officiers accomplissent leurs cours de répétition sur la place d'armes immédiatement avant d'entrer à l'école de sous-officiers. Le jour de licenciement du cours de répétition est en même temps jour d'entrée de l'école de sous-officiers.

Fusiliers; carabiniers, mitrailleurs et trompettes: 1re division, cours de répétition du 18 au 30 janvier, école de sous-officiers du 30 janvier au 20 février, à Lausanne; cours de répétition du 2 au 14 août, école de sous-officiers du 14 août au 4 septembre, à Lausanne.

Armes lourdes d'infanterie: pour les élèves sous-officiers de langue française à Aarau, cours de répétition du 26 avril au 8 mai, école de sous-officiers du 8 au 29 mai.

Ecoles d'officiers: pour la 1re division, à Lausanne, du 6 août au 26 octobre; pour la 2e division, du 6 août au 26 octobre, à Colombier.

Ecoles et cours de tir: à Wallenstadt, école de tirs pour 1ers-lieutenants de langue française, du 29 avril au 18 mai.

Cavalerie. — Ecole de sous-officiers: du 11 mars au 16 avril, à Berne.

Ecole d'officiers: du 27 août au 16 novembre, à Berne.

Artillerie. — Ecoles de sous-officiers: pour les régiments d'artillerie de campagne 1 à 6 et la batterie de canons automobiles 85, du 8 novembre au 14 décembre, à Bière; pour les groupes d'artillerie de forteresse 1 et 2, du 8 novembre au 14 décembre, à Dailly.

Ecoles d'officiers: pour toutes les catégories de l'armée de campagne et de garnisons des fortifications, du 19 juillet au 2 novembre, à Thoune et autres places.

Génie. — Ecole d'officiers: du 19 juillet au 2 novembre, première partie à Brougg, deuxième partie à Thoune.

Troupes d'aviation. — Ecole d'officiers à Dubendorf, du 4 janvier au 20 avril, et école de pilotes à Dubendorf, première partie du 23 avril au 13 juillet et deuxième partie du 5 août au 2 novembre.

Ecoles centrales. — Ecoles centrales I, pour officiers et subalternes: 1re division, du 13 mai au 8 juin, à Lausanne; 2e division, du 4 au 30 novembre, à Fribourg.

Ecoles centrales II, pour capitaines: première partie: du 28 janvier au 23 février, à Fribourg; deuxième partie: du 4 au 30 novembre (la place sera désignée ultérieurement).

LES BANQUES REFUSENT DE NOUVEAUX CREDITS AU CANTON DE GENÈVE

Les représentants des banques suisses, réunis sous la présidence de M. Meyer, conseiller fédéral, ont décidé de prolonger de trois mois et sous certaines conditions, l'avance de 10 millions faite au canton de Genève et arrivant à échéance le 31 décembre 1934. Par contre, ils ont refusé d'avancer de nouvelles sommes en arguant le manque de confiance qu'ils ont dans Léon Nicole.

„Au Gourmet"
Avenue de la Gare, SION

Poulets à rôtir	à fr. 4.50 le kg.
Pâté froid en croûte	à fr. 6.— le kg.
Huîtres vertes	à fr. 1.50 la dz.
Escargots de la Maison,	0.70 la dz. à l'emporter
» »	1 fr. prép. au restaurant

Grand choix de bonbonnières et chocolats fins
Vins de Bourgogne à 1.80 la bout.
Châteauneuf du pape à 2.80 la bout.
Paul Crescentino.

CORRESPONDANCES AVEC NOS ABONNÉS

Ed. B., Sierre. Non, il n'y a aucune surtaxe à payer pour notre assurance. Il suffit d'avoir payé l'année 1935 d'avance.

S. P., Grimisuat. Nous vous remercions de votre propagande. Nous avons reçu le montant de vos 4 derniers nouveaux abonnés. Continuez dans cette voie et vous pourrez bientôt vous monter un atelier d'outillage complet.

H. S., Savièse. Bien reçu fr. 32.— pour vos 4 abonnés. Nous enverrons les 8 outils choisis dans quelques jours.

R. J., Ayent. La série d'outils No 2 est épuisée. Nous vous l'adresserons très prochainement.

B. V., Montana. Merci pour vos 3 nouveaux abonnés, mais il en faut 4 pour recevoir une série d'outils. Encore un petit effort et vous serez récompensé.

D. M., St-Léonard. Merci pour votre lettre du 27 déc. Nous sommes heureux que vous trouviez nos outils de bonne qualité.

UNE INTÉRESSANTE DEMONSTRATION

(Comm.) Comme on le verra dans nos annales, la Pédale Sédunoise inaugure la saison des bals en donnant sa soirée annuelle dans la grande salle de l'Hôtel de la Planta.

Parmi les intéressantes attractions que la société a l'habitude de présenter à ses amis, et invités, on aura l'occasion d'assister à un championnat de cyclisme de chambre sur «Home-Trayner», auquel participeront les meilleurs coureurs du canton.

PETITES NOUVELLES

SUISSE

Voleurs de bijoux arrêtés. La police de sûreté a arrêté, jeudi, à Genève, un nommé André Bussat, âgé de 20 ans, charcutier, Français, qui a été trouvé en possession de bijoux de provenance suspecte. Bussat a reconnu avoir cambriolé, il y a environ deux mois, la villa de M. Paul Cornaz, aux Agacias. Il a reconnu avoir opéré en compagnie du nommé Francis Milliquet, actuellement détenu au pénitencier de Bochuz. Dans la soirée, la police a arrêté aussi un nommé Paul Zwahlen, 44 ans, qui avait fait le guet lors des cambriolages. Ces individus, qui sont soupçonnés d'autres méfaits, ont été écroués.

Arboriculteurs ! Attention !
Nichoirs en noyer à fr. 1.80 pièce
Prix spéciaux par quantité
Luc Antille, ébéniste, Sion

CINEMA

Les articles publiés sous cette rubrique le sont sous la seule responsabilité des correspondants

Au Cinéma Capitole

(Comm.) A l'occasion des fêtes de l'an, le Capitole change son programme dès ce soir, un éclat de rire ininterrompu avec Fernandel.

«Le chéri de sa concierge» est interprété par Alice Tissot, Collette Darfeuil, Gilbert Pergnaux, Marcel Vibert, ce qui lui assure un succès bien mérité. Pour bien finir l'année, n'oubliez pas d'aller voir ce spectacle.

Nous avons reçu...

Manuel de la taxe militaire suisse

Commentaire des lois et répertoire de jurisprudence. Par Henri Bise, Dr. en droit, chef de section de l'administration fédérale des contributions. Prix fr. 5.— relié toile, fr. 4.— broché.

La législation fédérale fondamentale en matière de taxe militaire date de l'année 1878. Elle a été édictée encore sous le régime de l'organisation militaire de 1874. Au cours de la longue période écoulée depuis lors, il a fallu que la jurisprudence des instances fédérales et de nombreuses circulaires des autorités administratives créent une pratique adaptée aux multiples cas d'espèce susceptibles de se présenter. Les efforts faits à diverses reprises pour refondre et moderniser la législation en question échouèrent toujours. En 1925 encore, les Chambres fédérales estimèrent que le moment n'était pas venu de remanier la loi fédérale du 28 juin 1878.

En revanche, le Conseil fédéral a adopté et promulgué, le 26 juin 1934, un nouveau règlement d'exécution de la loi, remplaçant celui du 1er juillet 1879 et qui entrera en vigueur le 1er janvier 1935.

L'entrée en vigueur prochaine de ce règlement était une occasion propice d'éditer en un manuel le texte des lois et autres dispositions en vigueur, ainsi que les principes de jurisprudence faisant règle en la matière. L'ouvrage de M. Henri Bise, qu'éditent et publient avec leur soin habituel les Editions Polygraphiques S. A. de Zurich, sera de nature à rendre de précieux services aux organes chargés de la perception de la taxe d'exemption du service militaire, aux légations et aux consulats suisses, aux autorités et aux instances cantonales, aux commandants d'arrondissements et aux chefs de section, ainsi qu'aux hommes de loi et aux redevables de la taxe militaire, ces derniers devant y trouver une source de renseignements utiles sur leurs devoirs et sur leurs droits. *r.*

Ciné Capitole
Du vendredi 28 au mercredi 2 janv.
A l'occasion des Fêtes de l'an
Un éclat de rire ininterrompu
Fernandel dans
Le Chéri de sa Concierge
avec Alice Tissot, Colette Darfeuil, Gilbert Pergnaux, Marcel Vilbert

Grand Bal
organisé par la **Pédale Sédunoise** à l'**Hôtel de la Planta, Sion**
Samedi 29 Décembre 1934, dès 21 h.
ATTRACTION:
Course cycliste en chambre «Home-Trayner» avec le concours des meilleurs coureurs du canton.
La carte de membre passif 1934-1935 donne droit à l'entrée gratuite.

Maison d'habitation à vendre
2 étages, 5 pièces par étage, tout confort, dépendance, jardin. Conditions avantageuses. Faire offres sous ch. 200 au bureau du journal.

Appartement à louer
de 3 chambres, cuisine. S'adr. à Wuthrich, sellier. A la même adresse, à vendre un traîneau à 4 places, pouvant se transformer pour bagages, cédé à bas prix.

Pour une **bonne reliure** adressez-vous seulement à
J. SUTER-SAVIOZ, relieur, SION
En face de la Poste Route de Lausanne

Mme Vve O. MARIETHOD
& HENRI SCHMIDT
Représentants de A. MURITH S. A.
Pompes funèbres catholiques
DE GENÈVE
Rue du Rhône **SION** Téléphone 181
Cercueils - Couronnes
ARTICLES FUNÉRAIRES
Démarches gratuites

Hôtel de la Planta - Sion
1934-1935
RÉVEILLON St-SYLVESTRE
DINER-RECLAME Fr. 5.—

MENU
L'Oxtail Clair
Les Truites au bleu
La Sauce Crevettes
Le Pâté de Volaille Grand-Duc (Chicken-Pie)
Les Noisettes de Chevreuil aux Morilles à la Crème
Les pommes Neige
La Salade Lorette
La Surprise St-Sylvestre

Le dîner sera servi à 21 heures
Pendant le dîner:
Grand Concert par l'Orchestre MICHEL, de Lausanne
Après le dîner:
Attractions GRAND BAL Cotillons, etc.
BAR Prière de prendre les cartes et de réserver les tables à l'avance **BAR**
Entrée après le dîner pour la soirée Frs 3.—
P. Arnold.

A LOUER
appartement neuf 3 chambres, bain, cuisine, dépendance, jardin, buanderie, aux abords immédiats de la ville.
S'adr. au bureau du journal.

A louer
2 chambres non meublées.
S'adr.: bureau du journal.

Café du Pont - Uvrier
Dimanche 30 crt., dès 15 heures
GRAND BAL
ORCHESTRE GITANA
Entrée fr. 1.50
Vins et consommations de choix
Se recommande, Jos. Gattlen.

Jeune demoiselle dactylo **cherche place** dans bureau évent. dans un magasin.
S'adr. au bureau du journal.

A LOUER
dès le 1er février, un logement, deux chambres, cuisine et salle, eau, gaz, électr., petit jardin attenant, aux abords de la ville.
S'adr. au bureau du journal.

Chambre meublée à louer, chauffée, avec pension.
A la même adresse:
leçons de langues
S'adr.: Mlles Duval, Sion.

A louer
à la Rue du Rhône, appartement de deux pièces et cuisine. Pour tous renseignements, s'adresser chez M. Cyprien Varone, agent d'affaires à Sion.

A LOUER
tout de suite, rue du Gd-Pont, un appartement de deux chambres, eau, gaz, lumière, cave et part galetas.
S'adr. au bureau du journal.

A louer **un appartement** à la rue de Conthey.
S'adr.: bureau du journal.

Les beaux bas du soir
Nuances nouvelles
Magasin spécial de bas
Mme Eug. Lorétan
Grand-Pont

Enseignement rapide et approfondi de la
LANGUE ALLEMANDE
ainsi qu'anglaise, italienne et espagnole, etc. Cours commerciaux, banque et branche hôtelière. Enseignement individuel très sérieux. Diplôme. Demandez prospectus gratuit à
Ecole de Commerce Gademann, Zurich

St-Sylvestre à l'
Hôtel Paix & Poste, Sion

MENU
Consommé double aux Paillettes
Langouste de l'Ocean au Curry à l'Indienne
Aspic de foie gras de Strassbourg en Bellevue
Poulardes de Bresse truffées Richelieu
Pommes croquettes
Salade cœur de laitues
Fantaisies Hawaïennes

Dîner Fr. 5.—
Entrée sans dîner Fr. 3.—
On est prié de réserver les tables d'avance

Programme
Dîner-Dansant (dès 20 heures)
au rithme entrainant d'un orchestre exotique, dans un cadre Hawaïen

Happy **Four**

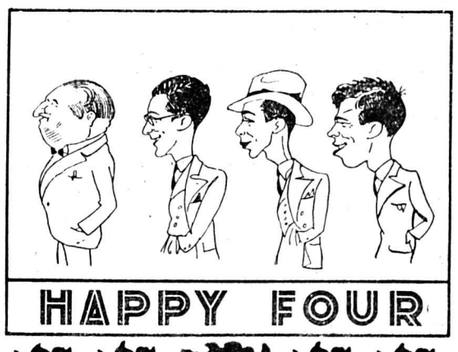

Cette annonce tient lieu de cartes

Fendant
premier choix
Vente à l'emporter.
Gustave DUBUIS - Sion
Téléphone 140

Viande hachée
pour charcuterie, à fr. 1.— le kg. Demi-port payé.
Boucherie Chevaline, Sion
Rue du Rhône 28. Tél. 259

A vendre
d'occasion un réchaud à gaz, 3 trous, marque le Rêve.
S'adr. au bureau du journal

A REMETTRE boucherie
avec dépôt de charcuterie dans joli quartier de Genève; installation moderne, affaire de 1er ordre, remise 18.000 fr. Resterait évent. gérant. Ecrire s. O. F. 922 G. à Orell Fussli, Genève.

Bonne récompense
est payée à personnes pouvant fournir adresses de jeunes filles fréquentant sérieusement ou récemment fiancées. Discrétion absolue. Ecrire Comptoir du Lin S. A., Manufacture de trousseaux, Lausanne.

FENDANT NOUVEAU
premier choix
Vente à l'emporter depuis 2 litres.
GUSTAVE DUBUIS - SION
Téléphone 140

BELLE VIANDE
hâchée gratis
pour charcuterie Fr. 1.-- le kg.
pr sécher, sans os Fr. 1.20 le kg.
1/2 port payé
Boucherie Chevaline
Krieger
Vevey, Tél. 12.98

Le poète Pierre Pascal et l'Italie

par M. Louis Buzzini

L'Elite et la presse italienne, les revues et journaux français viennent de saluer en Pierre Pascal un poète de haute et pure tradition gréco-latine et de tradition épique française.

Au cours de conférences et lectures en Italie sur Victor Hugo, Lamartine, Elémir Bourges et Paul de Saint-Victor, j'ai eu la joie de parler de mon jeune ami Pierre Pascal. A Rome, au Lyceum Romano, j'ai lu le poème auquel il doit désormais la célébrité en Italie: **ODE TRIOMPHALE, en l'honneur de la troisième Rome** et du **DUCE, Protecteur des Moissons, des Cités et des Arts Latins.**

La traduction de cette Ode a été faite par M. Mario Ronchetti. Une édition bilingue paraîtra sous le patronage de Son Exc. Emilio Bodrero et du député Coselschi. Des fragments en seront publiés dans les grands journaux littéraires italiens grâce à l'intervention de M. Paolo Balbis.

La lecture de cette Ode fut un triomphe pour l'auteur; elle suscita une profonde émotion parmi le public d'élite du Lyceum que MM. Wagnière, ministre de Suisse, et l'illustre historien des cathédrales, Emile Male, honoraient de leur présence.

Pierre Pascal est un poète de race. Il a 25 ans et affirme des dons rares, une maîtrise de pensée et d'exécution, une érudition, des qualités qui furent vivement louées par d'éminents intellectuels, artistes et savants italiens. Du vrai poète, il a l'âme, le souffle, le sens prophétique et historique. Oeuvre de haute portée, cette Ode est un appel à la vie héroïque, un acte de foi à la race latine et à la solidarité méditerranéenne. Avec autant de vigueur que de maturité d'esprit, le poète a compris en visionnaire la grandeur et l'unité de la Rome antique et contemporaine. Il a traduit et chanté, l'idée, la force, le symbole impérissable que représente le grand homme historique, qui, dans la fusion et la synthèse de l'action, de la volonté et de l'intelligence, réaliste et idéaliste, poète constructeur de cité et sauveur de nation, «bronze par la fournaise et statue par le moule», s'est imposé au monde, en incarnant les aspirations séculaires et les destinées d'un grand peuple. C'est le devoir des aînés de tendre la main aux jeunes, surtout quand elle porte un rameau d'or.

Les divers chants de l'« Ode au Duce », parus dans plusieurs revues, firent une vive sensation sur l'élite intellectuelle. « Nous étions destinés à nous connaître et à nous lier, me dit Pascal lors de notre première entrevue... J'aime tout ce que vous aimez: les grands livres que vous exaltez: la Bible, les Grecs, Dante, Hugo, Lamartine, et je voudrais dire et redire, partout, avec les fervents admirateurs de votre maître Elémir Bourges, que la **Nef** est une des plus grandes œuvres de tous les temps. »

Pascal est la vivante attestation que, de Pindare à Juvénal, à Dante, D'Aubigné, Lamartine et Hugo, de Léopardi, Carducci à D'Annunzio, la muse héroïque a toujours inspiré les vrais poètes. A nouveau, Orphée et Tyrtée chantent et la cité s'élève.

Il souhaite avec la majorité des Français, une régénération nationale. Mais, hélas, « la Francia attende ancora il suo Duce ».

Noblesse et France obligent. Pascal ne descend-il pas d'un combattant de Bouvines qui reçut du roi le privilège d'élever une tour sur sa ferme. Il est d'ascendance à la fois nordique et méridionale et peut-être italienne.

C'est à Lille, où il naquit en 1909, qu'il fit ses études. Tous les arts l'intéressent. Depuis l'adolescence, il est poète, et en outre dessinateur, peintre et graveur de beaucoup de talent. Mais il n'oublie pas que la poésie est sa terre promise.

Grâce au concours de quelques amis, il fonde et dirige les «Cahiers de poésie et d'humanisme». «Eurydice», en 1933. Une nouvelle «Pléïade» monte à l'horizon. Paul Valéry, Ch. Maurras, Pierre de Nolhac, Mazade, Raymond Schwab, l'auteur de «Nemrod», Xavier de Magallon y collaborent. Une belle figure de traditionnaliste français que X. de Magallon: poète de haute valeur, homme politique, orateur qui fut admiré à la fois de Barres et Jaurès.

Volontaire de la guerre, l'auteur de l'«Ombre», poèmes inspirés par la mort de son fils, aviateur tué à la guerre, est célèbre par sa traduction des «Bucoliques», aujourd'hui classique.

« Lecteur, ce délire sacré, cette sagesse», écrit Xavier de Magallon dans le préambule du poème, «voilà précisément ce que nous apporte le jeune et puissant poète, auteur de l'Ode à cent arches sous lesquelles tu vas voir se dérouler un défilé triomphal. »

Cette Ode est remplie de fortes pensées, d'images neuves et originales, de visions mythiques, poétiques et historiques. Elle déconcertera les esprits fermés à toute beauté, grandeur et poésie et qui oublient qu'il faut **apprendre à lire** les œuvres de haute littérature et ravira les fervents de la culture gréco-latine et des chefs-d'œuvre. Au don de sceller et graver des pensées, à la science et la technique du vers, Pascal allie le souffle et ce qui ne s'apprend pas, l'âme et l'inspiration.

Divisée en 8 chants — 8 poses — cette Ode est très bien conçue et composée. Le poète, après avoir fait apparaître, telle une Minerve, au cœur des nations et des monuments, la Justice, évoque Jésus, «César de son âme», puis entend la parole illuminée de Dante. ... « Il s'arrête devant l'Homme éternel, le César des Césars, et, là, nous dit quels mobiles l'ont poussé impérieusement à célébrer les sept collines: il est homme civilisé, il est romain... Il acclame le Duce, grand ouvrier des destins, chef adoré de la jeunesse, il décrit son histoire et son œuvre de stratège et d'architecte, cependant qu'il entend à ses côtés sonner; à pas cadencés, le cortège des corporations et des vétérans, et, à l'horiozn du port d'Ostie, vrombrir les avions d'Italo Balbo, l'ombre de la machine du héros de Fiume se profilant au milieu d'eux... Puis il grave en ses strophes l'ardent essor de la nation amie que la France généreuse, victorieuse regarde, en souriant, de son ciel achevé. »

Je citerai donc quelques strophes de cette Ode de 1400 vers, véritable «Via Dell'Impero» de la poésie, bien qu'il soit difficile, sans en rompre l'unité et la grandeur de donner une vision exacte et profonde de la haute valeur d'une œuvre, qui est une date dans la littérature française et l'histoire.

Seigneur dont l'ombre est sous les cieux
L'ombre d'un Chêne millénaire,
Heurté par la foudre et le feu;
Berger des Ames, Roi sans terres
Et qui mourus pour vaincre encor
La froide éternité des Morts,
O CHRIST, plus puissant que ton Père,
Si tu fis ce monde en trois jours,
Voici ton œuvre et ton amour
Et ta couronne de lumière!

. . . . . .

Gloire à la fleur du Nom divin
Et paix profonde sur l'asile
Où chaque jour donne le pain
Aux héritiers de la Sibylle!
Ville de l'Homme universel,
Ville des purs enfants du ciel,
Ville des lois inaugurales,
J'exalterai les nouveaux droits,
Le sacerdoce de tes Rois,
Ville vraiment primordiale!

. . . . . .

Nous marcherons vers la Cité
Dont l'aube adore les murailles
Et nos yeux, pleins d'éternité,
Connaîtront le don des entrailles,
De l'Univers, le Porte-Fruits!
Et nos corps, sortant de la nuit
Revivront au branle des cloches
Et des canons sonnant midi!
Et tous les siècles seront dits:
Le vol du CYGNE sera proche.

***

Après la religion et le Christ, la poésie,
Dante, l'éloge du Mage:
Un aigle monte au front des nuits,
Il bat des ailes, de sa gorge
Fulmine une voix où le bruit
Des faux se mêle au bruit des forges;
O Dieux sublimes, quel cerveau
Engendre à vos chœurs ce flambeau?
L'oiseau vole de voûte en voûte,
La main de Zeus produit un dard
Et du bec joyeux le nectar
Coule en grains d'astres sur les routes!

AVE CAESAR! IN LUMINE
ET NOMINE SANCTI JOVIS,
SIDUS PACIS AB ORDINE
CAMENARUM ET PALLADIS! *
Ainsi chantent les légions,
Au giron de la Nation,
L'œil aquilin, la face ardente,
Aussi réguliers que le ciel,
Du Chef, de l'Archonte immortel
Prédit par ta justice, ô DANTE!

. . . . . .

Je parlerai devant ta nuit,
Je brandirai comme une lance
La palme du Dieu qui m'instruit,
Recteur de mon intelligence!
O DANTE! ô roi du Saint Enfer,
Apprends-moi les champs sans hiver,
Parés de l'effroi qui te brûle!
Et comment l'homme vainc la mort;
O Roi des règles! Règle d'or!
Messager des célestes Bulles!

. . . . . .

Empereur des Rois exilés
Voici les heures inouïes,
Voici tes longs pleurs consolés,
Voilà ton œuvre, l'ITALIE!
L'Etre est l'Etre! Voici CESAR!
Tu es vengé selon nos Arts
Par le Verbe et par la Mesure
Que tu battais d'un poing de Chef!
La mer se recouvre de nefs,
Le globe en gésine murmure!

. . . . . .

Hosannah sur les boucliers!
Alleluia par les trompettes,
Les tambours des gonfaloniers!
Pour la vendange qu'on apprête
Les pressoirs du Dieu de clarté!
Les poëtes vont réciter
L'histoire où vole un nouvel Ange!
Louange à la paix du soleil!
Louange aux sages en conseil!
Pour la moisson, sonnez louanges!

***

Et logiquement, après César surgit le **Duce**, identifié à toutes les grandeurs passées et présentes de la Patrie:

Tu parus, fils de forgeron, *
Pour battre la faux et le glaive!
Tu parus, ô DUC, les sillons
Et les pierres criaient au rêve!
Mais devant l'enclume aussitôt
A deux poings, tu prends le marteau
Et le fer par toi devient casque,
Socle, déesse et bouclier!
Devant l'œuvre, tu peux lier
Le chien Démos et la tarasque!

. . . . . .

Cinquante-trois beaux compagnons *
Ont suivi tes pas économes,
Le poids du monde est sur ton front,
En ton poing droit le cœur de Rome!
Mais les Dieux aiment le semeur
Qui pour des Lois vit comme il meurt,
Dès que la Ville est aux barbares,
Dès que sa Mère est en péril!
Ils ont guidé ton corps subtil,
Par ta voix, leur voix se déclare!

Magnanimes centurions,
Regardez votre capitale!
L'Etat bénit la Nation
Des Nations impériales!
L'œuvre à l'exemple du soleil
Ne saura plus nuits et sommeil!
Puisque sénateurs et vestales,
Magistrats, bourgeois, chevaliers
D'un même œil regardent briller
L'aurore enfin pontificale!

Muses de Rome et de CESAR,
Nobles Sœurs parthénopéennes,
Enfanteresses des seuls Arts,
Fille d'Isis, Saintes chrétiennes,
Chantons l'Homme du grand matin,
Le Fils des Fils du Palatin,
Le DUC, le Chef, le Condottière
De Janus et de Jupiter,
Et que ma voix comme la mer
Soit agréable au vœu des sphères!

Voilé d'azur, l'Enfant des Temps
S'éveille aux genoux de Cybèle;
Les bras en croix, le cœur battant,
Il regarde: la Terre est belle
Par les hymnes des ouvriers
Et par le chant des mariniers
Portant, levant les blocs de marbre!
Dans les bois veille, avec l'Amour,
La chouette des anciens jours:
Virgile sourit sous les arbres!

. . . . . .

JEUNESSE, ô Jeunesse des dieux,
Toi qui perces les nuits d'Erèbe,
Et fais croître sous les grands cieux
Pour la victoire, les éphèbes,
Qu'ils sont beaux de corps et d'esprit,
Les guerriers dont la Mort s'éprit!
Gloire à ton grain! Gloire à ta règle!
Semeuse avare du printemps
Qui verse aux cœurs de nos vingt ans
Le sang invincible des aigles!

Jeunesse, ô Jeunesse des forts,
Toi qui recouvres nos poitrines
D'une triple cuirasse d'or,
Jeunesse intrépide et marine
Qui nous fais courir à l'assaut
Par les chars et par les vaisseaux,
Contre les vents, contre les flèches,
Contre l'ouragan des canons,
O Jeunesse riant du plomb,
Du fer et de la poudre sèche!

Jeunesse, ô Jeunesse des lois,
Toi qui moissonnes l'allégresse,
Honneur des Chefs, honneur des Rois,
D'une faux claire et vengeresse,
Toi qui brises le bois des arcs,
Egaux de Virgile et de Marc!
A Toi les dangers, la lumière,
Les glaciers, les cieux, les sommets,
La conquête et plus que jamais
La connaissance de la terre!

Lui donc, matant son fort cheval,
Au chœur d'un million de gorges
S'avance, infrangible et fatal;
La terre heureuse, quand il forge,
Le porte ainsi qu'un temple vif.
Il réjouit les morts plaintifs,
En lui, leurs âmes assemblées
Ont retrouvé l'antique chair,
Son esprit leur donne le fer,
Sa voix, la parole étoilée!

Eveillez-vous, peuples bavards
Voués au stupre du langage!
Eveillez-vous! car, en CESAR,
Dionysos, le roi des Ages,
S'est couronné d'épines d'or!
Eveillez-vous, ô peuples forts
Devant les sources Hippocrène,
Devant le Chef qui donne l'eau
Et la lumière au sol nouveau,
Nourricier de la paix romaine!

Lustre par lustre, il a vaincu
L'ignorance et la félonie!
Lustre par lustre revenu,
Il a vaincu — comme un Génie
Des hauteurs du ciel fulminant
Jette aux pieds des hommes béants
Les boucliers et les épées,
Les armures et les autels,
Fruits de son art essentiel
Et de sa forge émancipée!

Ainsi pour les Ages futurs
Travaillent les fils de la Terre;
L'aigle plane au cœur de l'azur,
Son ombre guide, d'ère en ère,
La main qui sème le bon grain,
Le pied fidèle à son andain,
Et l'œil qui traverse l'espace,
Malgré les monts et les volcans
Afin que lise le passant
Sur la Borne la dédicace:

LES ENSEIGNES DES LEGIONS,
A LA NUIT SANS FIN, SONT REPRISES.
PORTE-FAISCEAU, LA NATION
MARCHE DEFRICHE ET COLONISE
SUR LES CHEMINS PREDESTINÉS,
ELLE ENTRE AUX CYCLES FORTUNÉS
OU L'OCÉAN MIRE SA GLOIRE!
JOIE EN CESAR ET PAIX EN DIEU!
ILS RÈGNENT ICI TOUS LES DEUX,
DANS TON AME ET DANS TA MEMOIRE.

***

La Terre épouse l'Age d'or
Et jusqu'aux centres du Vésuve
Construit, résoud le haut trésor
Des divins compas de Vitruve!
Le peuple accourt à ses bienfaits,
Au Champ de Mars, au champ de Mai!
La couronne coiffe la lance,
Le thyrse est chargé de raisins
Et des sources fuse le vin
Des charités de l'espérance!

Un long miracle, fruit des jours,
O sainte, ô pure, ô Mère vierge,
Etreint les flancs faits pour l'amour!
Autour des cuves, mille vierges
Scandent l'effort des pieds dansants,
Des bras veinés du plus beau sang!
Elles sacreront la corbeille
Par l'Evangile et sur l'autel
Rendront à Dieu les fleurs du ciel,
Du pressoir couronné d'abeilles!

Résonnez donc, ô champs des chants
Par les crotales, par les cistes! *
Rome trois fois surgit des temps
Antique, papale et fasciste!
Salut donc, ô processions,
Chœurs d'ouvriers, ô Nation!
Etendards des compagnons d'œuvre,
Reliquaires, patrons anciens,
Vierges noires, dieux athéniens
Qui foulent pampres et couleuvres!

Avancez-vous devant CESAR,
Maçons, bâtisseurs sans années,
Forgerons, fils des premiers arts,
Fils de l'Etna et fils d'Enée!
Nautonniers, calfats, charpentiers,
Armateurs et maîtres gabiers,
Vignerons et souffleurs de verre,
Boulangers, sculpteurs, journaliers
Faits pour trancher et pour lier
Les moissons, ferments de la terre!

Venez à lui, ô les devins
Des transhumances éternelles,
Bergers et bouviers cisalpins,
Dentellières, magnanarelles
Filant la soie et le bon lin,
Doreurs de toits et de vélin,
Cordonniers, tailleurs et félibres,
Architectes et jardiniers,
Scieurs de marbre, cantonniers,
Fondeurs de bronze, ô peuple libre!

***

Dans les stades marchent en rang
La jeunesse, ta discipline,
Et le peuple des vétérans
Lève au soleil la poudre fine
Où les os des morts sont dissous!
O bataillons! droit devant vous,
CESAR est pâle comme un marbre;
Mais son cœur bat dans votre cœur,
Il est l'unique commandeur,
Le rameau d'or parmi les arbres!

O pontifes des Nations,
Soldats par l'exemple des armes,
Vous rénovez la Passion,
Les présages, l'honneur des larmes!
Chaque jour, par vous couronné,
Apprend au peuple à moissonner
Les épis semés en silence
Et, sous l'auguste nom du Roi,
A rendre au Seigneur ce qu'il doit
Par la faux, la croix et la lance!

Car le devoir prime le droit
Comme le glaive ceint la toge;
Le faisceau, la hache des lois
Gouvernement la plèbe et les doges!
Et sur le sol des nations
C'est un chant de communion
Qui poinct l'âme des prolétaires;
L'olivier fleurit les sept Monts
Et le peuple n'a plus qu'un front
Et dans la Paix et dans la Guerre!

Gloire aux semeurs! Gloire aux cités!
Les amphores de la Sibylle
Répandront leurs félicités
Du lac Majeur à la Sicile!
Elle a voulu tout le pouvoir
Et l'Epée avec l'Ostensoir
Refleurissent aux mains de l'Homme!
Ainsi parle l'Aurige ardent,
Ainsi sur le Fleuve du Temps
Grandit ta Nef, ô Chef de Rome!

***

Le poème termine par (7e et 8e Poses): «Apothéose natale» et «Présage de l'Avenir».

Ainsi j'avance comme un Fils
Que mérita de voir son Père,
Ainsi j'honore qui me fit,
Par le jour, plus près de la terre!
Mes vertus viennent du soleil,
J'aurai le repos du « soleil »
Que je dois trouver dans la tombe!
Qui m'aime donc suive mes pas
Vers la Cité d'où jaillira
L'âpre leçon qui nous incombe!

Elevons nos fronts, nos pensers
Vers la Troisième Rome Sainte!
AMIS, que nos chants cadencés
Caressent longtemps son enceinte!
Que notre Amour, que notre Foi
Trouvent ici formes et lois!
Entrons dans l'auguste Assemblée
De nos frères en Jupiter:
Ainsi le veut mon cœur amer
Que boiront les flèches ailées!

Quand Rome aux yeux des jours futurs,
Par l'ordre, l'espace et la force,
Tiendra les dômes de l'azur,
Alors la souche et le grand torse
Du chêne auront su l'émondeur
Et les temples, chargés d'honneur,
Recouvriront d'autres collines
Et les lyres pourront dicter
Quel dieu, quel homme aura dompté
Par ses chants l'être et la machine!

Envolez-vous, blanches Argos
Vers les rosiers fleuris d'étoiles!
Un souffle humain guide l'oiseau,
Le navire n'a plus de voiles!
La vie au seuil de l'âge d'or
Est plus rapide que la mort
Quand l'âme enfin, sublime hostie,
Au nom de Rome et de CESAR
Pourfend la foudre et le blisard
Comme l'eau du grand port d'Ostie.

La foudre inonde l'œil où court
La Sainte Vierge des armées!
Annonçons le vaste retour
De la Pucelle bien-aimée:
Hymen! Hymen! hurlent Pallas,
Les Neuf Sœurs et le grand Atlas;
De l'univers les hauts pilastres
Flambent déjà sur l'horizon:
A nous! gardiens de la raison,
Jetons notre ancre aux flots des astres!

Offrons à Rome tout le prix
De nos heures inconsolables,
Et sous la terre que nos cris
Lui soient un hommage agréable!
Les lions, couchés sur le ciel
De nos sépulcres immortels,
S'étonneront d'ouïr Orphée
Et les aigles, dans les lauriers
Que nourriront nos corps entiers,
Seront les gardiens des trophées!

Et moi, comblé de trois grands Arts,
Devant l'autel de la Victoire,
J'ai chanté ce chant à CESAR
Et ce chant d'Amour à l'Histoire!
Et par le Père, et par le Fils,
Ayant connu le Saint-Esprit,
J'ai lancé cet hymne à ma tombe:
Renouvelant tous mes serments,
L'Ode qui monte au firmament
Est un tourbillon de colombes!

La lecture intégrale, seule, permet au lecteur, je le répète, de saisir l'unité et la puissance, la force ascensionnelle pour ainsi dire de cette Ode, arche d'alliance spirituelle entre deux grands peuples qu'une entente de plus en plus cordiale et profonde, doit unir dans l'intérêt même de la paix du monde.

Pierre Pascal a l'âme, la visée intellectuelle, la puissance de conception et de création du grand poète. On ne saurait trop encourager et exalter un artiste qui, à notre époque d'anarchie politique, morale et spirituelle, homme de pensée et d'action — il l'a prouvé le 6 février en tête des combattants, où il a été blessé — travaille à de vastes poèmes, tels que:

Treize grandes Odes ou le Testament d'Apollodore.

Le Nouveau Mystère du Docteur Faust, poème dramatique en cinq chants.

Pan dénonce la mort.

En librairie: **Six eaux fortes pour les fleurs du mal** (1931), épuisé.

Deux poèmes pour Xavier de Magallon (1932).

Ode à la troisième ROME et du DUCE (préambule de Xavier de Magallon), 1934.

A paraître:

Les poèmes d'**Edgar Poe,** trad. en vers et dans leur intégralité pour la première fois.

Le Cantique des Cantiques et Le Livre de Job.

Odee du Chapiteau corinthien du Jardin de Charles Maurras.

Ode philippique à la gloire des morts du six février MCMXXXIV, parue dans la revue **Eurydice.**

A 25 ans, d'aussi beaux parchemins littéraires justifient et légitiment la gloire qui, en Italie et en France, vient de mettre à l'honneur ce poète de race, bientôt à la tête de sa génération.

Louis BUZZINI.